

# Règlement CONCOURS COSPLAY

## Saint-Jean-de-Luz Japan Festival

### 2026

Week end du 21 et 22 février  
2026



# Sommaire

**Informations Générales**

**Sélection**

**Temps de prestation**

**Sécurité**

**Détails techniques**

**Briefing : Votre mission si vous l'acceptez.**

**Sur place**

**De l'éthique du concours**

## Informations Générales

Dans le cadre du **Saint-Jean-de-Luz Japan Festival**, l'organisation (association Joystick) organise le concours de cosplay ouvert à toutes et tous.

La date du concours est fixée au **dimanche 22 février après-midi, au créneau horaire indiqué dans le planning de la scène**.

Les inscriptions pour le concours sont ouvertes jusqu'au **mercredi 18 février à 23h00**.

Le concours est ouvert aux spectateurs de tous les âges et sensibilités, les prestations des participants se doivent d'être « tout public ».

Nous incluons également dans notre concours les créations de modes alternatives (Steampunk, Decora, Lolita, Créations personnelles, Fury, Cyber, etc.).

Merci de bien lire tout le règlement !

## Sélection

La **pré-inscription** au concours ne sera **effective** qu'une fois que **tout le dossier** de pré-inscription en ligne sera **complet** (bande son, informations obligatoire)

Vous pouvez bien évidemment participer avec un cosplay fait il y a longtemps.

Les personnes dont la pré-inscription aura été validée devront impérativement se présenter au Point Cosplay à **12h30 maximum** pour **transformer leur pré-inscription en inscription**. La localisation du point cosplay pourra vous être donnée à l'accueil et sera indiqué sur la page cosplay du site.

Tout retard à l'horaire prévue aura pour sanction l'annulation de votre participation au concours. (Sauf cas d'urgence, merci de prévenir l'organisateur qui communiquera son numéro de téléphone.)

La remise des prix s'effectuera dans la même journée en fin d'après-midi après délibération du jury.

**Si vous utilisez des décors, merci de nous le faire savoir lors de votre inscription. Vous avez aussi le droit de désigner une personne pour vous accompagner/aider à vous équiper.**

Chaque participant au concours se verra remettre une place pour entrer sur le festival. Cette place est nominative, il nous faudra donc votre nom afin de pouvoir vous faire parvenir la place.

## Critères d'évaluation

Vous serez évalués sur :

- Le pourcentage de réalisation fait main dont vous le/la créateur/créatrice
- La difficulté du costume
- Le choix des tissus et des matériaux
- La qualité de la réalisation
- Le rendu final du costume
- Le rendu de la prestation
- L'attitude sur scène
- L'originalité du costume
- L'originalité de la prestation

## Temps de prestation

**Temps défini pour les prestations :**

Individuel : 2 minutes **maximum**

Groupe : 2 minutes 30 secondes **maximum**

Les participants dont les représentations seront accompagnées de fond sonore devront fournir le fichier audio au format MP3 uniquement, cependant, l'utilisation de vidéo est possible, il nous faudra alors nous transmettre un fichier MP4.

Merci d'éviter un maximum les compressions (réduction de la taille du fichier) multiples des fichiers pour des raisons de qualité d'audio et de vous assurer d'avoir **un niveau/qualité sonore suffisant**. Les liens Youtube ne sont pas acceptés. Si la bande son doit être arrêtée avant la fin de cette dernière, **merci de le préciser** le jour J.

Les fichiers doivent être parfaitement identifiés (avec vos prénoms, noms, celui du personnage incarné).

L'organisation cosplay se réserve le droit de refuser votre bande-son si celle-ci dépasse le temps défini ou si elle présente des passages inaudibles pour le spectateur (équilibrage des sons).

## Sécurité

Les participants ne doivent pas pratiquer de pyrotechnie, utiliser des substances salissantes et petits objets pouvant gêner les prestations suivantes (paillettes, confettis, ...), ne pas lancer d'objets dangereux ou lourds hors de scène.

Aucune arme ne sera autorisée (armes réelles, rasoirs, couteaux, paintball ou assimilés). Les armes construites en carton, mousse ou autres matières plastiques non dangereuses seront acceptées.

Toute arme considérée comme dangereuse et introduite dans l'enceinte du festival sera définitivement « confisquée ».

Pour tout renseignement ou doute, ne pas hésiter à nous contacter par mail :

**saintjeandeluzjapanfestival@gmail.com**

Si la sécurité refuse de vous laisser passer malgré les autorisations,appelez l'organisateur sur son numéro (qui sera communiqué par mail).

## Détails techniques

L'organisation met à la disposition des participants des loges pour se changer, sous contrôle et/ou fermées à clés lors du concours. Seuls les membres de l'organisation et les staffs rattachés au concours de Cosplay sont habilités à permettre l'accès aux loges, qui pourront s'effectuer 1 heure à 30 minutes avant le début du concours. (Si besoin de plus de temps, n'hésitez pas à nous le faire savoir).

Il est possible pour les participants ayant un décor, d'examiner la scène pour définir les lieux où placer les décors.

Nous nous réservons le droit d'accepter des Cosplay achetés en fonction du nombre d'inscrits, certains souhaitant juste défilé et non être jugés.

Les costumes achetés souhaitant concourir seront forcément pénalisés sur des critères tels que le fait main, la difficulté ou encore de la réalisation.

## Briefing : Votre mission si vous l'acceptez.

Après transformation de leur pré-inscription en inscription, les participants devront être présents à l'endroit indiqué par l'organisation Cosplay, et ce à l'horaire précisé.

Un briefing des participants sera alors fait pour détailler le mode d'accès à la scène et le mode et l'ordre de passage définitif. Les participants pourront alors poser leurs dernières questions à l'organisation Cosplay.

Les participants absents, à l'heure et l'endroit indiqué, ne pourront se présenter sur scène. (Sauf si vous avez prévenu l'organisation, un coup de téléphone, un sms ne coûte rien, et vous évitera que votre inscription soit annulée)

## **Sur place**

Vous devrez signer le présent règlement (responsable majeur) ainsi qu'un droit à l'image (permettant la diffusion de photos et vidéos de vous en cosplay) qui permettront de confirmer votre présence. Les mineurs devront fournir une décharge parentale manuscrite et signée.

Ces documents seront à remettre en main propre à la personne chargée de vous accueillir avant le défilé.

Il faudra également venir muni d'une clé USB au cas où votre prestation n'ait pas appréciée de se faire envoyer par mail.

## **De l'éthique du concours**

Si un membre d'une équipe/une personne est surprise en train de vandaliser/voler, agresser le public/un cosplayer, l'organisateur peut prononcer sa disqualification.

Tout acte malveillant observé peut donner suite à des sanctions, allant du simple blâme, jusqu'à l'interdiction du concours cosplay.

Si besoin d'une médiation, vous pouvez toujours vous référer à l'organisateur.

Ah et la règle, selon nous, la plus importante : **amusez-vous et profitez !** C'est votre heure de Gloire, et vous êtes là pour montrer votre création et vous amuser !